

# BULLETIN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE AU MAROC

# 2021

Bulletin annuel

## CHIFFRES CLÉS

Création  
d'entreprises

104 748



23%

Noms  
Commerciaux

135 118



22%

Marques

17 820



16%

Brevets

2 804



10%

Dessins  
et Modèles  
Industriels

4 404



12%

# BULLETIN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE AU MAROC



**RYAD MEZZOUR**

Ministre de l'Industrie et du Commerce

L'année 2021 a été une année où les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 se sont accompagnés d'opportunités ouvrant la voie à une relance économique et industrielle.

Dans ce contexte, la propriété industrielle joue un rôle de plus en plus important pour soutenir le développement de nos entreprises et stimuler l'innovation et la créativité. Grâce aux différents outils qu'elle offre, la propriété industrielle permet de protéger et de valoriser les actifs immatériels et constitue un véritable atout sur le plan économique et commercial.

Au cours de cette année, nous avons été témoins, non sans fierté, de la capacité de nos entreprises à relever les défis liés à la pandémie et de la dynamique enclenchée pour créer de la valeur et contribuer au développement économique de notre pays. Cette dynamique s'est également illustrée à travers l'évolution positive de l'activité de protection des marques, brevets d'invention, dessins et modèles industriels ainsi que celle relative à la création d'entreprises. Une performance positive est particulièrement constatée pour les indicateurs de la propriété industrielle et commerciale relatifs aux déposants et aux entreprises marocaines ce qui témoigne de l'intérêt grandissant que suscite la propriété industrielle et sa dimension stratégique pour l'entreprise.

Face à l'importance accrue de la propriété industrielle, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et l'OMPIC s'engagent auprès des entreprises pour les accompagner dans le développement de leurs actifs immatériels, notamment les marques et les innovations. Les diverses actions déployées pour le renforcement de la défense et la protection de la propriété industrielle et commerciale, le développement de compétences ainsi que les services de veille et d'information constituent autant d'exemples de l'appui actif apporté à nos entreprises pour les soutenir encore plus en cette période de relance économique et industrielle. Notre ambition est de renforcer encore plus ces actions pour le rayonnement de notre tissu industriel basé sur une utilisation efficace de la propriété industrielle au niveau national et international.

# BULLETIN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE AU MAROC



**ABDELAZIZ BABQIQI**

Directeur Général de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale

En 2021, le bilan des activités en matière de propriété industrielle et commerciale a été très positif malgré les effets de la crise sanitaire qui continue à impacter la grande majorité des secteurs. Les indicateurs enregistrés par l'OMPIC font état d'une croissance de la quasi-totalité des demandes des titres de propriété industrielle au Maroc et des activités liées au registre central du commerce, ceci en nette progression par rapport à l'année 2020 et à la situation en 2019, avant la pandémie de COVID-19.

Ce bilan positif traduit indéniablement l'évolution de la place de la propriété industrielle dans l'économie. En favorisant l'innovation et la créativité et en contribuant dans la diffusion du savoir et des connaissances, la propriété industrielle, à travers les marques, les noms commerciaux, les brevets d'invention, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques, constitue un élément clé dans le développement de l'entreprise qui apporte un avantage compétitif et financier à son titulaire.

C'est ainsi que l'OMPIC a reçu cette année 17.820 demandes d'enregistrements de Marques en évolution de 16%, 4404 Dessins et Modèles Industriels, soit un taux de croissance de 12%. L'Office a reçu en outre 2.804 demandes de brevets d'invention, dont 255 sont des demandes d'origine marocaine.

En ce qui concerne la création d'entreprises, il y a lieu de souligner que plus de 135.000 demandes de noms commerciaux ont été délivrées par l'Office en 2021, enregistrant un taux d'évolution de +22%. La même tendance positive est observée pour les entreprises immatriculées au registre de commerce avec un taux d'évolution de 23%, ce qui correspond à la création de 104.748 entreprises, dont 72.227 personnes morales et 32.521 personnes physiques.

Pour consolider ces résultats, l'OMPIC œuvre pour que le système de la propriété industrielle continue à jouer son rôle dans la promotion de l'innovation et la création de la valeur. Les chantiers entrepris par l'Office, mettent en particulier l'accent sur la simplification des procédures et sur l'amélioration de l'accès à l'information, notamment à travers les services et plateformes électroniques que l'OMPIC met à la disposition de ses usagers. Avec un taux d'utilisation des procédures électroniques qui dépasse les 80%, les efforts de la transformation digitale de l'OMPIC ont porté leurs fruits. Ces efforts se poursuivront encore en parallèle avec l'amélioration de la relation client pour laquelle tous les services de l'OMPIC restent mobilisés.

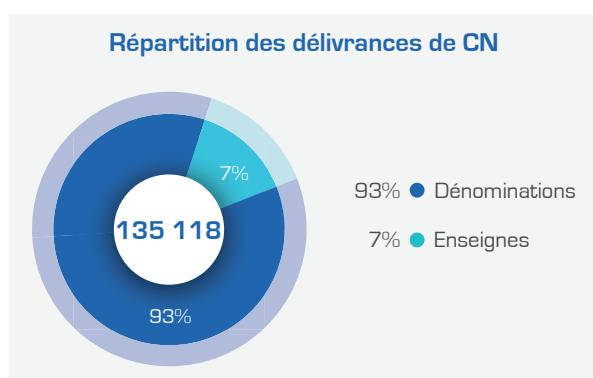
# BULLETIN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE AU MAROC

## CRÉATION D'ENTREPRISE

### NOMS COMMERCIAUX DÉLIVRÉS (CERTIFICATS NÉGATIFS)

Du 01/01/21 au 31/12/21

#### CERTIFICATS NÉGATIFS (CN)



Au titre de l'année 2021, l'activité de délivrance des certificats négatifs a connu une croissance de **22%** par rapport à 2020, avec plus de **135 000** certificats négatifs (CN) délivrés.

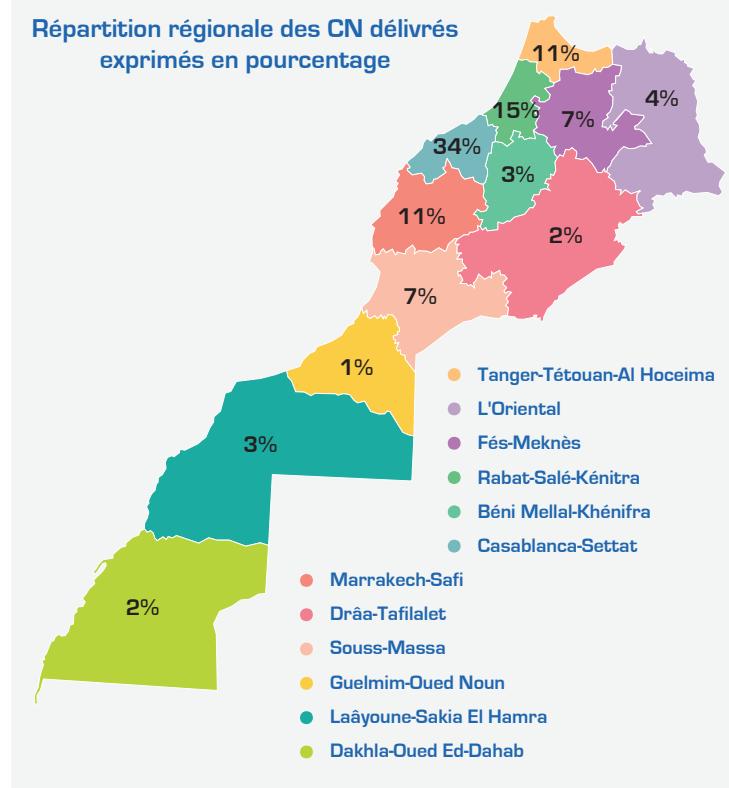
**93%** du total des certificats délivrés concernent l'intention de création des personnes morales avec **125 622** CN délivrés. Alors que les intentions de création des enseignes ne constituent que **7%** du total des certificats délivrés avec **9 496**.

#### RÉPARTITION RÉGIONALE

L'analyse de l'intention de création des entreprises par région, révèle, globalement une prédominance de la région de Casablanca-Settat, avec **45 858** certificats négatifs délivrés, suivie par les régions Rabat-Salé-Kénitra avec **20 641** CN délivrés.

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (**14 976**) et la région Marrakech-Safi (**14 970**) occupent la troisième place avec **11%** chacune.

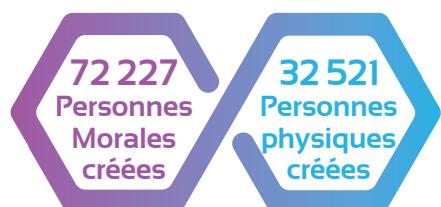
#### Répartition régionale des CN délivrés exprimés en pourcentage



## IMMATRICULATIONS AU REGISTRE DE COMMERCE

Du 01/01/21 au 31 /12/21

## CRÉATION D'ENTREPRISE



L'année 2021 a été marquée par une tendance croissante des créations d'entreprises avec **104 748** entreprises immatriculées au Registre de Commerce, soit un taux d'évolution de **23%** par rapport à la même période de 2020.

La création d'entreprises personne morale (PM) a enregistré une évolution de **31%**, tandis que la création d'entreprises personne physique (PP) a évolué de **9%** par rapport à l'année précédente.

## CRÉATION DE PERSONNES MORALES

## Répartition par forme juridique

La répartition par forme juridique des sociétés (personnes morales) immatriculées au registre du commerce durant l'année 2021 montre la prédominance des SARLAU -Société à Responsabilité Limitée à associé unique- (**56%**) et des SARL -Société à Responsabilité Limitée- (**43,6%**). Il est à noter que la SA (Société Anonyme) ne représente que **0,3%** du nombre total des sociétés créées.

## Entreprises Personne Morale (PM) immatriculées au registre du commerce (RCC)

Répartition régionale des créations d'entreprises personne morale			
Casablanca-Settat	24 613	L'Oriental	2 953
Rabat-Salé-Kénitra	10 555	Laâyoune-Sakia El Hamra	2 613
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	8 043	Drâa-Tafilalet	2 445
Marrakech-Safi	7 480	Béni Mellal-Khénifra	1 951
Fés-Meknès	4 958	Dakhla-Oued Ed-Dahab	1 670
Souss-Massa	4 471	Guelmim-Oued Noun	475

La région Casablanca - Settat reste en tête du classement avec le plus grand nombre de création d'entreprises Personne Morale avec **34%** des immatriculations, suivie de la région Rabat - Salé - Kénitra (**15%**), Tanger - Tétouan - Al Hoceïma (**11%**) et Marrakech - Safi (**10%**).

## CRÉATION DE PERSONNES PHYSIQUES

## Entreprises Personne Physique (PP) immatriculées au registre du commerce (RCC)

Répartition régionale des créations d'entreprises personne physique			
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	4 809	L'Oriental	2 810
Rabat-Salé-Kénitra	4 352	Laâyoune-Sakia El Hamra	2 742
Casablanca-Settat	3 828	Béni Mellal-Khénifra	1 840
Fés-Meknès	3 492	Drâa-Tafilalet	1 128
Souss-Massa	3 159	Dakhla-Oued Ed-Dahab	920
Marrakech-Safi	2 832	Guelmim-Oued Noun	609

Pour les nouvelles immatriculations de personnes physiques, la région Tanger - Tétouan - Al Hoceima vient en tête du classement, avec **15%** des immatriculations. La région Rabat - Salé - Kénitra occupe la seconde position avec **13%**, suivie de la région Casablanca - Settat avec **12%** des immatriculations.



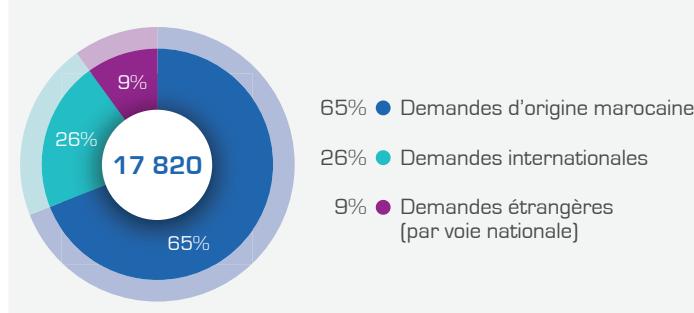
# PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

## MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE OU DE SERVICE

Du 01/01/21 au 31 /12/21

### ORIGINE DES DEMANDES

Répartition des demandes d'enregistrement des marques

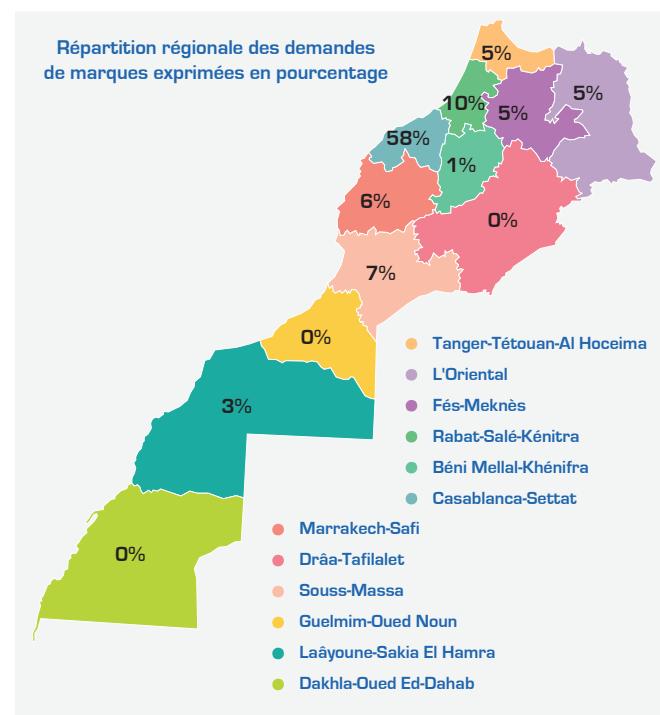


L'année 2021 a été marquée par une croissance des demandes d'enregistrement de marques de l'ordre de **16%** par rapport à 2020, avec **17 820** demandes contre **15 310** demandes en 2020.

De même, les demandes d'origine marocaine occupant la grande part (**65%**) avec **11 512** demandes ont connu une évolution de **20%**.

D'autres évolutions positives sont à constater concernant les demandes d'origine étrangère (par voie nationale) (**1 748**) et les demandes internationales désignant le Maroc (**4 560**) avec une croissance commune de **10%**.

### RÉPARTITION RÉGIONALE DES DEMANDES MAROCAINES



Avec **58%** des demandes, la région de Casablanca - Settat vient en tête du classement en terme de dépôts en 2021 avec **6 611** demandes d'enregistrement. Les régions de Rabat - Salé - Kénitra et Souss - Massa occupent la **2<sup>ème</sup>** et la **3<sup>ème</sup>** place avec respectivement **1 153** et **755** demandes de marques.

### TOP 5 DES CLASSES DES PRODUITS/SERVICES

Top 5 des Classes des Produits/Services	
Produits cosmétiques et préparations non médicamenteuses	19%
Café, thé, cacao, sucre	16%
Produits pharmaceutiques et vétérinaires	15%
Publicité, gestion des affaires commerciales	12%
Viande, poisson, volaille et gibier	10%

Courant l'année 2021 et selon la classification de Nice, la classe 3 relative aux produits cosmétiques et préparations non médicamenteuses a maintenu sa position en tête de classement avec **2 238** désignations, suivie par les classes 30 et 5 relatives respectivement aux produits Café, thé, cacao, sucre et aux produits pharmaceutiques et vétérinaires avec **1 790** et **1 747** désignations.

La **4<sup>ème</sup>** place est occupée par la classe 35 relative aux services de publicité, gestion des affaires commerciales (**1 385**). En **5<sup>ème</sup>** place, on retrouve la classe 29 concernant les produits : Viande, poisson, volaille et gibier (**1 168**).

### PROCÉDURES POST-DÉPÔT/ENREGISTREMENT

**3 465** Renouvellements (Tous les 10 ans)

**1756** Oppositions à l'enregistrement d'une marque

**1048** Inscriptions sur le Registre des Marques : Cession, Licence,...

## BREVETS D'INVENTION (BI)

Du 01/01/21 au 31/12/21

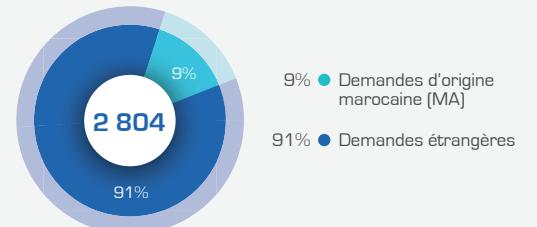
### ORIGINE DES DEMANDES

En 2021, l'OMPIC a reçu **2 804** demandes de brevets d'invention, marquant ainsi une hausse de **10%** par rapport à la même période de l'année précédente, avec **255** demandes d'origine marocaine, et **2 549** demandes étrangères.

En effet, les demandes étrangères ont progressé de **10%**. De même, les demandes marocaines ont connu une évolution de **5%** par rapport à 2020.

La délivrance des brevets d'invention a évolué de **18%** par rapport à 2020 avec **705** brevets d'invention délivrés courant cette période.

**Répartition des demandes de BI**



**705**

Brevets délivrés

### TOP 5 DES DOMAINES TECHNOLOGIQUES

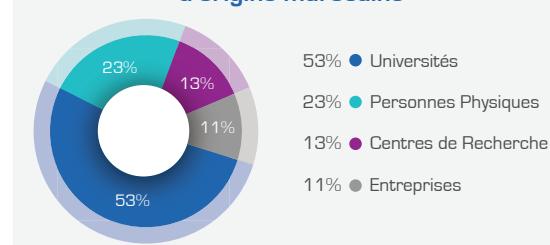
Top 5 des domaines	
Produits pharmaceutiques	31,5%
Chimie fine organique	15,1%
Biotechnologie	12,3%
Technologie médicale	4%
Chimie de base	3,5%

Au terme de l'année 2021, le secteur pharmaceutique domine le classement de l'activité brevet par domaine technologique avec **31,5%**, suivi du domaine de la chimie fine organique avec **15,1%** des demandes de brevets d'invention. La biotechnologie est en troisième place représentant **12,3%** des demandes de brevets d'invention.

### RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉPOSANT (MA)

Le classement par type de déposants marocains au cours de 2021, confirme la place des universités marocaines en tant que premier déposant marocain des brevets à l'OMPIC, avec **53%** des dépôts d'origine marocaine. **23%** des demandes d'origine marocaine émanent des personnes physiques, et en troisième place arrivent les centres de recherche représentant **13%** des demandes de brevets d'origine marocaine.

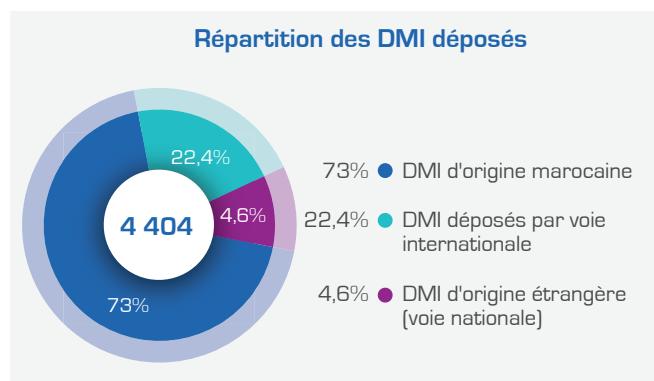
**Répartition par type de déposant de BI d'origine marocaine**



## DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS (DMI)

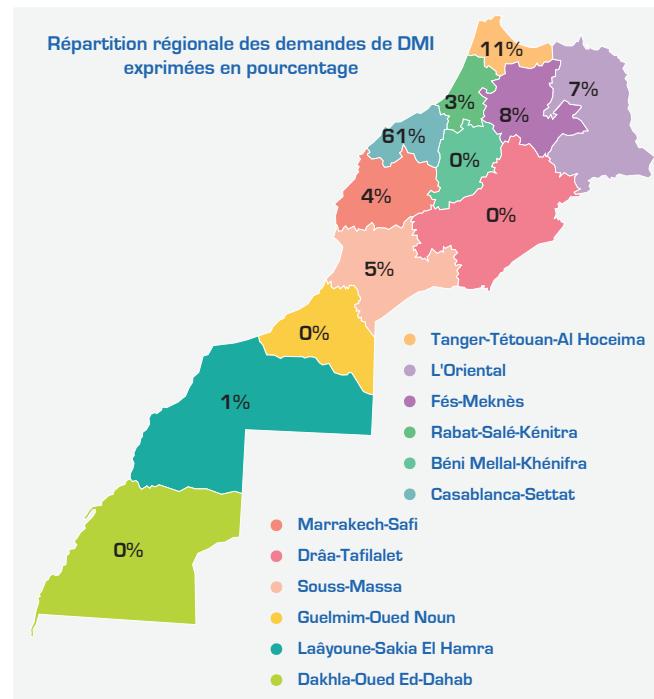
Du 01/01/21 au 31/12/21

### ORIGINE DES DEMANDES



Le nombre de dessins et modèles industriels déposés durant 2021 a atteint **4 404** dessins et modèles, avec une hausse de **12%** par rapport à la même période de 2020. **3 218** DMI sont d'origine marocaine (en hausse de **12%** pour rapport à 2020) et **1 186** sont d'origine étrangère. Sur les **1 186** DMI étrangers, **988** dessins et modèles industriels ont été déposés par le biais du système de La Haye\* avec une évolution de **8%** par rapport à 2020.

### RÉPARTITION RÉGIONALE DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS MAROCAINS



La région de Casablanca - Settat est l'origine du plus grand nombre de DMI déposés, avec une part de **61%** des dessins et modèles industriels d'origine marocaine, suivie par les régions de Tanger - Tétouan - Al Hoceima, et de Fès - Meknès avec des parts respectives de **11%** et **8%**.

### TOP 5 DES SECTEURS

A la lumière des classes les plus désignées (selon la classification de Locarno), il apparaît que **la classe 9** relative aux emballages et récipients pour le transport et manutention des marchandises (**1 273 DMI**), **la classe 25** relative à la construction et éléments de construction (**372**) et **la classe 19** relative à la papeterie et articles de bureau et matériel pour artistes et enseignement (**332**) intéressent le plus grand nombre d'utilisateurs du système des DMI en 2021.

Classement du top 5 des secteurs ayant fait objet de demandes de DMI

Emballages et récipients	40%
Construction	12%
Papeterie, articles de bureau	10%
Articles d'habillement et mercerie	7%
Symboles graphiques et logos	4%

### PROCÉDURES POST-DÉPÔT/ENREGISTREMENT

**947**

Renouvellements (opération effectuée tous les 5 ans pour une période maximale de protection de 25 ans)

**20**

Inscriptions sur le Registre des DMI : Cession, Licence...

\*Système de La Haye : Permet l'enregistrement international des DMI dans plusieurs pays (jusqu'à 91 pays) dont le Maroc.